



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

REUNION DU BUREAU SYNDICAL du 18 novembre 2022

Délibération n°DE202211084 : COMPTE RENDU DES ACTES effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020.

En application des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération en date du 24 juillet 2020, le Comité Syndical a donné délégation de pouvoirs au Président pour effectuer certains actes.

Conformément aux stipulations du dernier article susvisé, j'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-après, des actes effectués en exécution de ces décisions depuis le précédent compte rendu :

Marchés – Consultations - Avenants

DP2022-015

SIEA-22004DEV0

Marché relatif à la mission d'assistance à l'élaboration et la passation des contrats d'assurance du SIEA et prestations de « courtage » associées

Montant à prix mixtes (forfaitaires et unitaires) :

-Tranche ferme : 3 900 € HT

-Tranche optionnelle (suivi et accompagnement de l'acheteur) : dans la limite de 40 000 € HT (prix unitaires)

DP2022-016

Accord-cadre multi-attributaires portant sur la réalisation d'audits énergétiques en vue, notamment, de l'application du décret « éco-énergie » tertiaire

Minimum durée totale : sans

Maximum durée totale : 2 000 000 € HT

DP2022-017

SIEA-22015AO0

Accord-cadre multi-attributaires relatif à la fourniture, acheminement de gaz naturel et services associés

Minimum en volume durée totale : sans

Maximum en volume durée totale : 540 000 MWh

.../...

DP2022-018
SIEA-22013GM0

Accord-cadre de fournitures courantes et services portant sur la réalisation de prestations de nettoyage et d'entretien des locaux et de la vitrerie
Minimum durée totale : 80 000 € HT
Maximum durée totale : 200 000 € HT

DP2022-019
SIEA-2021016MSP0

Avenant n°1 au marché subséquent n°2 à l'accord-cadre de fourniture, acheminement d'électricité et services associés (Lot n°1)
Minimum durée totale : Sans
Maximum durée totale : 45 833 333 € HT

SIEA-2021017MSP0

Avenant n°1 au marché subséquent n°2 à l'accord-cadre de fourniture, acheminement d'électricité et services associés (Lot n°2)
Minimum durée totale : Sans
Maximum durée totale : 50 000 000 € HT

SIEA-2021019MSP0

Avenant n°1 au marché subséquent n°2 à l'accord-cadre de fourniture, acheminement d'électricité et services associés (Lot n°4)
Minimum durée totale : Sans
Maximum durée totale : 16 666 667 € HT

DP2022-021
SIEA-22016MSP0

Marché subséquent n°1 à l'accord-cadre n°22015AO0 portant sur la fourniture, acheminement de gaz naturel et services associés (contrat n°22016MSP0)
Minimum en volume durée totale : sans
Maximum en volume durée totale : 270 000 MWh

Comptabilité

AR2022C183

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 500 000,00 €
Imputation 2317-062020 Travaux d'Eclairage Public 2020	+ 500 000,00 €

AR2022C189

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour le Budget Principal 2022 auprès de la Banque Postale, d'un montant de 8.000.000 € sur 364 jours.

Taux d'intérêt €STR + marge de 0.550 % l'an
Date de prise d'effet du contrat Le 12 août 2022
Commission d'engagement 4 000,00 € soit 0,050 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non-utilisation 0,050 % du montant non utilisé payable à compter de la date la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8^{ème} jour ouvré du trimestre suivant.

AR2022C193

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 500 000,00 €
Imputation 2317-062021 Travaux d'Eclairage Public 2021	+ 500 000,00 €

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner acte de ce compte-rendu.

DECISION

Le Bureau Syndical,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, lui donne acte du compte rendu.

Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Andrée TIRREAU, Christophe GREFFET, Vincent SCATTOLIN, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Renaud DONZEL, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Béatrice DALMAZ et Joël PRUDHOMME.

Secrétaire de séance : Alexis MORAND.

Vote : Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le

Réunion de Bureau du 18 novembre 2022

Délibération n°DE202211084 : Compte-Rendu des actes effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020